



Assemblée générale

Distr. générale
19 juillet 2002
Français
Original: anglais

Cinquante-septième session

Point 159 de l'ordre du jour provisoire*

Rapport du Comité des relations avec le pays hôte

Lettre datée du 18 juillet 2002, adressée au Secrétaire général par le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente de l'Iraq auprès de l'Organisation des Nations Unies

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte d'une lettre, en date du 18 juillet 2002, que le Ministre des affaires étrangères de la République d'Iraq, M. Naji Sabri, vous adresse pour vous informer que les autorités des États-Unis n'ont pas accordé de visas d'entrée aux membres de la délégation iraquienne qui devait participer aux travaux de la dixième session du Comité préparatoire pour la création d'une cour criminelle internationale.

Le Chargé d'affaires par intérim
(*Signé*) Abdul Munim **Al-Kadhe**

* A/57/150.



**Annexe à la lettre datée du 18 juillet 2002,
adressée au Secrétaire général par le Chargé d'affaires
par intérim de la Mission permanente de l'Iraq
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

J'ai l'honneur de vous informer que les autorités des États-Unis n'ont pas accordé de visas d'entrée aux membres de la délégation iraquienne qui devait participer à la dixième session du Comité préparatoire pour la création d'une cour criminelle internationale, tenue du 1er au 12 juillet 2002 à New York, et les ont donc empêchés d'assister aux réunions organisées par l'ONU ou sous sa supervision au Siège de l'Organisation, violant ainsi l'article 11 de l'Accord de Siège conclu entre l'ONU et les États-Unis d'Amérique le 26 juin 1947.

Je tiens donc à transmettre la protestation du Gouvernement iraquien au sujet de cette grave violation commise par les États-Unis, et vous demande de bien vouloir intervenir auprès des autorités américaines pour les amener à respecter les engagements qu'elles ont pris à l'égard de l'ONU et à ne pas entraver la participation des délégations iraquiennes aux réunions de l'Organisation.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document de l'Assemblée générale.

Le Ministre des affaires étrangères
(*Signé*) Naji **Sabri**
